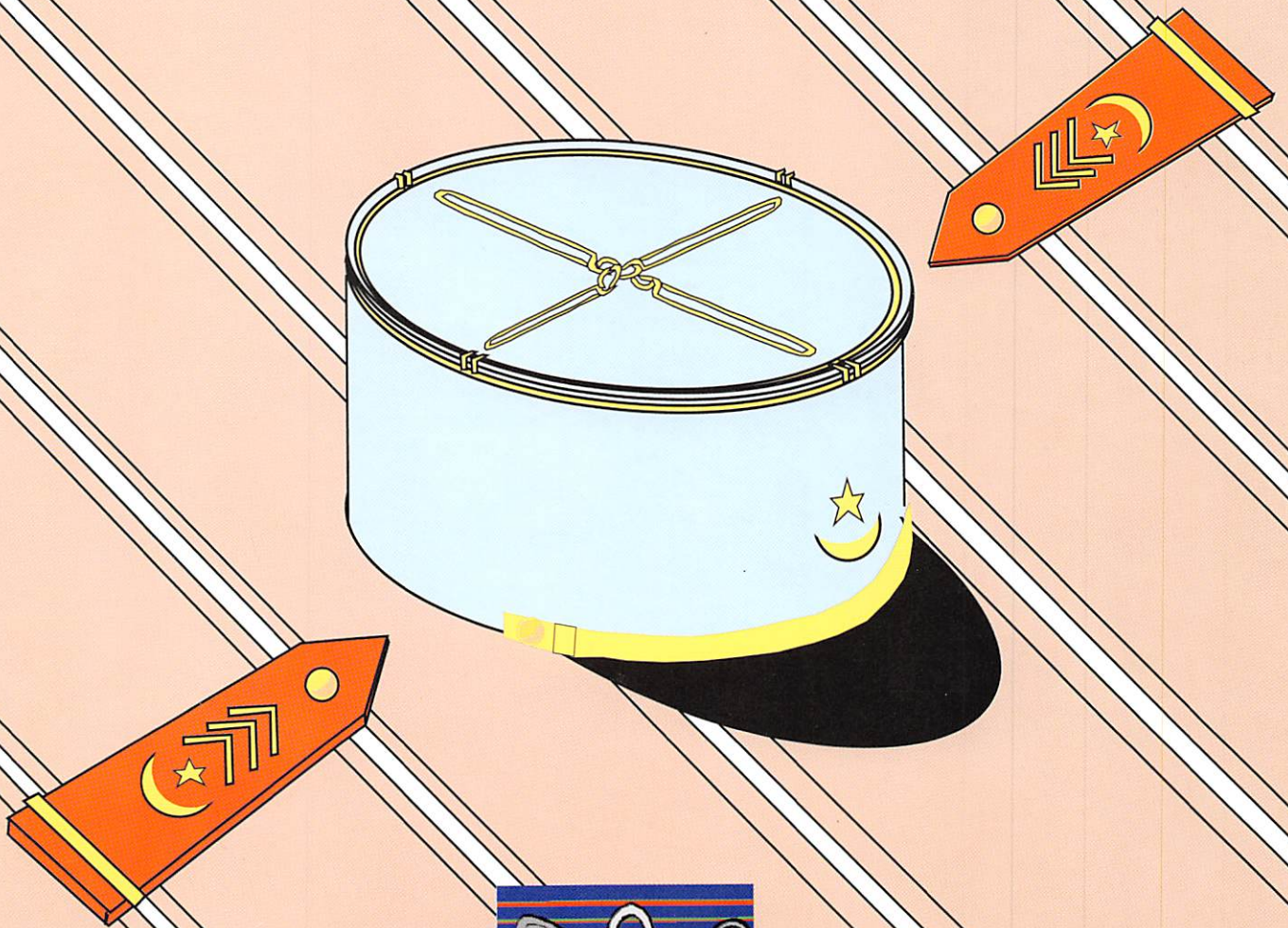


LES SAS

Bulletin de liaison des Anciens des Affaires Algériennes

N° 3 - Octobre 1995



Prix : 45 F

Le mot du Président

*Association des Anciens
des Affaires Algériennes*

*20 rue Eugène Flachet
75017 PARIS
tél et fax : 16 (1) 42 67 67 99*

*Directeur de la Publication
Daniel ABOLIVIER*

*Rédacteur en Chef
Alain OLM*

*L'objet de ce Bulletin est de
retrouver dans la mémoire des
Anciens des Affaires
Algériennes ainsi que dans
tout document ou archive les
éléments permettant de
reconstituer la véritable his-
toire des SAS.*

*Son service est destiné aux
membres de notre Association
à jour de leur cotisation, à
raison de 3 à 4 numéros par
an.*

*En raison de l'intérêt histo-
rique suscité par les témoi-
gnages recueillis, nous en
avons étendu la diffusion à
tout sympathisant souscri-
vant un abonnement de sou-
tien, à partir de 120 F par an
(pour 3 numéros).*

*Merci à toute personne
connaissant un ancien des
Affaires Algériennes de lui
suggérer de devenir membre
de notre Association.*

Il vient de se passer un événement important pour l'Association : c'est la première fois qu'un Président de la République a, comme nous, «crapahuté» en Algérie.

Il sait ce qui s'est passé là-bas et les conséquences tragiques qui ont affecté nos moghaznis et leurs proches.

Nous savons aussi les difficultés qu'ils rencontrent encore pour la reconnaissance de leurs droits.

C'est le moment de rencontrer les nouveaux responsables politiques pour leur exprimer nos préoccupations et suggestions. Notre expérience de trente ans aussi bien que le nombre et la qualité de nos membres nous en donnent le droit et le devoir.

Les réponses aux questions posées aux candidats à la Présidence de la République, que vous lirez plus loin, montrent qu'un très large éventail politique partage nos préoccupations : cela est un encouragement pour notre action future.

En cette année d'anniversaires, n'oublions pas que c'est aussi le quarantième anniversaire de la fondation des SAS en septembre 1955, à l'initiative de Jacques SOUSTELLE, Gouverneur Général de l'Algérie.

C'est maintenant ou jamais, dans une vision historique et dans le souci de la vérité, de retracer l'histoire du Service des Affaires Algériennes, grâce à votre indispensable contribution dans le même esprit que celui de nos deux premiers numéros.

Enfin sachez que nous continuons à aider les anciens moghaznis et attachés à valider leurs services grâce aux attestations que vous établissez.

Nous recevons aussi de nombreuses lettres d'Algérie d'anciens moghaznis ou de leurs veuves, lettres devant lesquelles nous sommes désarmés. Il s'agit d'un problème éthique mais aussi politique qui est celui de la France.

Daniel ABOLIVIER

HARKIS DE FRANCE

Voici un très large extrait de l'intervention d'Anne HEINIS, sénateur de la Manche, rapporteur de la loi du 11 juin 1994 «en faveur des anciens membres des formations supplétives» lors de la discussion du projet au Sénat le 31 mai 1994.

Anne HEINIS sait de quoi elle parle puisqu'elle a passé deux ans en Algérie, dans le centre de regroupement de TAFARAOUI, puis deux ans à Paris au sein du Cabinet de M.MISSOFFE, ministre des Rapatriés, puis enfin 11 ans comme inspectrice régionale des centres de Français musulmans, dans le Languedoc-Roussillon.

Elle est membre de notre Association.

«.... Je ne raconterai pas leur histoire, ce serait trop long, mais ils tiennent à ce qu'elle soit évoquée :

En 1962, au moment du rapatriement, la population française musulmane n'est pas homogène. Elle est scindée par une sorte de clivage économique et social.

Les plus simples qui ont formé la grande masse des supplétifs, militaires sans retraite, petits employés, plantons, garde-champêtres, etc... ne peuvent occuper en France que des emplois très modestes, essentiellement manœuvres. Ils sont désorientés, déracinés, méprisés par les Algériens qui les considèrent comme des traîtres à la cause algérienne, et rejetés par beaucoup de Français qui les assimilent aux «migrants algériens», les humiliant ainsi profondément. Heureusement, un certain nombre de Français, n'écoutant que leur cœur, accomplirent une œuvre obscure et mal connue d'accueil et de compassion qui marquera très profondément et pour toute leur vie ceux qu'ils ont aidés; qu'ils en soient remerciés ce soir publiquement car je crois que jamais personne n'a parlé d'eux.

Pour les plus simples de ces Français musulmans, c'est un changement de monde, le passage d'une société traditionnelle à prédominance rurale, marquée par l'Islam, à une société industrielle, affairée, matérialiste, bien qu'encore imprégnée, parfois même sans le savoir, de valeurs judéo-chrétiennes. Ils n'ont en outre aucun espoir de revenir en arrière.

Ils ne connaissent de la France que le milieu militaire: pour les plus vieux les combats qu'ils ont menés sur notre terre et qui leur ont laissé le souvenir de la fraternité des armes. Les plus jeunes ne sont jamais sortis d'Algérie.

Ils idéalisent la France. Pour eux, la France c'est l'honneur, la générosité, la justice, vertus qu'ils apprécient plus que tout. Et si la France et les Français déçoivent, c'est «qu'ils ne sont pas de bons Français» et la France n'est pas la «vraie France». Ce n'est pas l'idéal qui s'écroule, c'est la réalité qui est décevante et non conforme à l'idéal. Ce que beaucoup de métropolitains ne peuvent pas comprendre, trop enfermés dans des concepts exclusifs de colonialisme, racisme, etc. Et le pays lui-même est profondément déchiré par cette guerre.

Trente ans ont passé. Dans notre pays, de nouvelles générations sont arrivées, pour lesquelles ces événements sont déjà très lointains. Et sans doute peut-on dire aujourd'hui des choses impossibles à dire à l'époque.

Pour ces supplétifs ou assimilés, qui se sont très ouvertement compromis par une participation active dans la guerre contre le F.L.N., rien n'est prévu dans les accords d'Evian de 1962 pour leur protection. On a fait comme s'ils n'existaient pas. Un grand nombre d'entre eux vont être sauvagement assassinés, après avoir subi publiquement d'abominables tortures. Il est impossible de connaître exactement le

nombre des victimes, plusieurs dizaines de milliers à coup sûr. Le Ministère des Affaires Etrangères, quant à lui, ne contestera jamais que plus de 40.000 anciens supplétifs aient été tués, ébouillantés, pendus, écorchés vifs, certains étant employés au déminage du «barrage» à mains nues, les familles terrifiées fuyant dans les montagnes, se réfugiant dans des grottes ... ni qu'environ 3.000 prisonniers devaient se trouver dans les prisons des villes ou dans les compagnies de travail dans le sud algérien, après l'indépendance.

De mars 62 à la fin de l'automne, l'Algérie se couvre de charniers. Des ordres formels interdisent tout transfert vers la France. M. Louis JOXE, interrogé au Parlement, le 28 juin 1962, sur les «directives secrètes» adressées aux officiers par le général LE ROY, gendre de François Mauriac, le 16 mai 1962, répond que : *«les officiers qui veulent ramener leurs hommes, font preuve d'un condamnable instinct de propriétaire, exercé sur des personnes dont ils violent la liberté de choix afin de constituer en France des groupements subversifs»*. Aveuglement ? Inconscience ? Ignorance d'une réalité refusée par beaucoup ? Je ne sais. Je possède des témoignages bouleversants de cette époque tragique, qui ne font hélas que détailler dans l'horreur ce que je viens de dire. Malgré les interdits et d'incroyables difficultés, un certain nombre d'officiers arrivent à ramener en France ce qui reste de leur harka et leurs familles, à leurs risques et périls. Mais c'est dire aussi dans quelles conditions s'effectuèrent les premiers rapatriements, contre la volonté

du gouvernement français qui multiplia les freins et les interdictions, jusqu'à ce que la masse de ceux qui avaient pu fuir l'Algérie l'oblige à organiser des centres d'accueil, et par la suite à chercher et imaginer des solutions de reclassement.

D'incontestables efforts furent faits ensuite sur le terrain, c'est vrai, mais avec des moyens très modestes et insuffisants, arrêtés, de plus, beaucoup trop tôt, et qui laissaient au milieu du gué, des gens encore très mal armés pour s'intégrer dans la société française. Les gouvernements successifs, à l'exception de ceux de M. MESSMER et de M. CHIRAC, se désintéressèrent totalement du problème, espérant sans doute qu'en n'en parlant pas, il disparaîtrait.

L'autre fraction des Français musulmans, beaucoup plus proche de notre culture, composée de gens instruits, en général de condition plus aisée, étaient fonctionnaires, militaires de carrière, membres de professions libérales, propriétaires terriens, anciens notables ayant pu exercer de hautes fonctions politiques, sans oublier les notables fabriqués parfois un peu à la hâte dans les dernières années de la guerre d'Algérie, plus vulnérables que les autres et parfois assez proches du milieu «supplétif».

Ceux-là, dans l'ensemble, se sont en général fondus dans la masse des rapatriés et se sont insérés dans la société française avec plus ou moins de bonheur personnel, mais sans avoir besoin d'un système d'aide particulière...»

Cette loi va dans la bonne direction, surtout en ce qu'elle témoigne de la reconnaissance de la Nation (voir notre analyse page 9).

Les sommes allouées ne sont pas négligeables, mais son application pose des difficultés de procédure : il ne faudrait pas que l'administration vide la loi de son contenu par trop de rigorisme en matière de preuve.

En ce qui concerne les moghaznis, nous sommes d'ailleurs, grâce à nos 1.300 correspondants, en mesure d'apporter des témoignages irréfutables. A ce titre, nous avons demandé au Président de la République à participer aux travaux de la Commission créée pour surveiller la bonne application de la loi. N'étant pas partie prenante aux indemnités concernées, notre impartialité ne peut pas être mise en cause, pas plus que notre connaissance spécifique du dossier.

L'affaire SI CHERIF (suite)

Réarmé dès le 20 juillet 1957, SI CHERIF a officiellement 160 hommes sous ses ordres. Certains ont fait défection et, sans rejoindre un autre maquis, ont préféré rentrer dans leurs villages.

Aussitôt remis en selle, SI CHERIF va s'attaquer à ses ex-concurrents avec une évidente efficacité de surprise.

Octobre 1957 - Pendant qu'il guerroyait du côté de BOGHARI, des éléments MNA profitant de son absence viennent ouvertement en armes rançonner la population de **MAGINOT**. Sans doute étonné et croyant avoir affaire avec des gens ralliés de BELLOUNIS, le II/67 RA de **MAGINOT** n'intervient pas. C'est l'adjudant FRA-CHET avec les moghaznis de la SAS qui refoulera les intrus.

16 mars 1958 - de 22h 30 à 0h 30, une bande rebelle évaluée à 130 hommes fortement armés harcèle **MAGINOT** et tout particulièrement les locaux occupés par SI CHERIF. Une femme est égorgée ; 4 autres sont enlevées. Le combat est âpre, au corps à corps. Les rebelles finissent par se retirer en emportant leurs morts apparemment nombreux. Du côté de SI CHERIF, les pertes sont faibles.

3 avril 1958 - de 7h 30 à 14 h entre **SOUK-EL-KHEMIS** et **BOUSKENE** aux lieux-dits BENI-MALOU et AIN-EL-KAAH-LA, engagement sévère entre les forces du Colonel SI CHERIF appuyées par des éléments de la 9ème Compagnie du 2ème RI sous le commandement du Capitaine LHERBETTE (unité qui a remplacé à **MAGINOT** la 1ère Batterie du II/67 du Capitaine ROUX) et une forte bande rebelle.

Celle-ci a laissé sur le terrain de nombreux morts et des prisonniers. Les forces de l'ordre ont récupéré 1 FM, 16 fusils, 4 PM, 2 canons de mitrailleuse, des grenades et un sac de munitions anglaises. Pertes légères de notre côté.

Lundi 21 avril 1958 - Vers 21 heures, une douzaine de cavaliers rebelles tentent de s'infiltrer dans le bourg de **MAGINOT**. Surpris par une patrouille du Colonel SI CHERIF, ils sont mis en fuite. Deux de leurs chevaux sont tués. Un Mauser, un chargeur, un poste radio et des médicaments sont récupérés sur les rebelles.

Vendredi 25 avril 1958 - appuyé par des troupes du secteur d'**AUMALE** et notamment par la 9ème Cie du 2ème RI du Capitaine LHERBETTE, SI CHERIF s'attaque à une bande rebelle forte de 150 hommes accompagnée d'un convoi de 14 mulets chargés de munitions.

L'engagement a lieu à 10 km de **MAGINOT**, dans le Kef LAKHDAR, entre la maison forestière et les Ouled Aissa.

Le Commandant GUERROUMI adjoint de SI CHERIF, mène l'assaut à la tête de deux compagnies appuyées par les blindés et l'aviation. Les résultats sont significatifs : les rebelles perdent 63 hommes tués et 4 prisonniers. Les forces de l'ordre, qui n'ont subi que de faibles pertes, récupèrent 2 FM, 35 fusils ou mitraillettes et de nombreuses munitions.

26 mai 1958 - Le Colonel LACHEROY donne connaissance à la presse d'un télégramme adressé au Comité de Salut Public d'Algérie et du Sahara par le Colonel SI CHERIF :

«Au nom de tous les Officiers, Sous-Officiers et hommes placés sous mon commandement, et résolument déterminés, je tiens à vous assurer de mon respectueux dévouement et de notre volonté farouche de lutter jusqu'à la victoire finale pour que notre Algérie aimée reste à jamais française. Vive l'Algérie française ! Vive la France ! Vive de GAULLE !»

29 mai 1958 - sur le Forum d'Alger où il est reçu par le Général SALAN, SI CHERIF venu avec ses hommes lance un appel à la fidélité à 30.000 musulmans du

AVEC SES GUETTEURS BÉNÉVOLES
SES FILIÈRES D'INFORMATION
ET SES MÉTHODES DE COMBAT

Le "colonel F.L.N." Si Chérif rallié à la cause française a purgé la région d'Aïn-Boucif

Les rebelles ne se hasardent plus dans le secteur

Son ambition : châtier son homonyme le traître Ben Chérif

DANS le café maure qui embaume le thé à la menthe, Si Chérif s'est levé. Avec sa canne, il frappe nerveusement son pied droit comme s'il cherchait à mieux le fixer au sol. Il dit à Frachat :

« Je savais que tu étais là et j'ai confiance en toi. Moi, je suis prêt à revenir combattre « avec » et « pour » la France. Mais je veux amener mes hommes. Ils sont 330. Leurs compagnies sont là-bas, dans la montagne. Laisse-moi un peu de temps pour les convaincre. Il y a aussi le peuple. Il en a assez du F.L.N. Il veut la paix. La paix française ».

Vingt jours plus tard, le 20 juillet très exactement, le groupement Si Chérif se rallie officiellement. Il apporte comme témoignage de ses bonnes intentions le nettoyage de la région Maginot - Aïn-Boucif. Un bilan qui se passe de commentaires : 190 F.L.N. abattus, dont tous les cadres de la Wilaya ; 7 douars prêts à se rallier et, évidemment, une importante documentation des renseignements opérationnels immédiatement exploitables.

Au début du mois de juillet, les officiers français rendent visite aux compagnies de fellagha ralliés qui attendent de défilier à Aïn-Boucif. Ils ont droit à la présentation des armes « à la russe ».

Lorsque le groupement entre officiellement dans le village la sensation est grande.

La force armée franco-musulmane

L'intendance française fut chargée d'équiper la bande : un treillis, une paire de pataugas. Il est maintenant question d'imperméables. Mais en attendant, Si Chérif, muni d'un bon de l'Administration, a complété le paquetage de ses hommes avec des effets des surplus américains.

Les « fellagha français », qu'on appelle officiellement « force armée franco-musulmane », portent la casquette de toile, ce qui leur donne une allure d'armée régulière chinoise, les pataugas ou les rangers et des équipements de cuir. On a changé les Mauser et les Statti contre des mousquetons, des P.M. 38, quelques Mas 50 et des 24-29.

Deux hommes, toutefois, ont conservé leur armement initial : un P.M. Thonson et une mitraillette Beretta : ce sont les gardes du corps de Si Chérif. L'un d'eux est tout blond et très jeune... 18 ans peut-être. Ne vous fiez cependant pas à son visage de chérubin. D'une seule grenade, au cours de la « re-

La Wilaya 6 n'avait plus de chef. Plus de cadres non plus. Les troupes Kabyles, taillées en pièce, Si Chérif restait, si l'on peut dire, maître du terrain. Bien sûr, il y avait les Français. Mais dans ce monde parallèle, que les rebelles s'étaient créé, l'autorité du chef arabe, seule, prévalait.

Si Chérif s'octroya donc le grade de « colonel commandant la Wilaya 6 » avant d'entamer les pourparlers.

montée vers le Nord », il liquida 14 chefs F.L.N. qui tenaient conseil dans une mechta rebelle...

« Ils ont bastonné
ma mère... »

Nous nous sommes proménés dans les rues d'Aïn-Boucif en compagnie de Si Chérif et de l'adjudant Frachat. Derrière nous, comme deux fidèles bergers, suivaient les gardes particuliers du chef. Sur le parcours, de nombreux fellagha qui s'en retournaient chez eux, à la fin du marché, balsaient l'épaule de l'ancien rebelle : ils se plaçaient sous sa protection.



SUITE EN PAGE 4

Si tous les adjudants du monde s'étaient donné la main, tous les politiciens au monde n'auraient pu empêcher que s'installe en Algérie une paix juste et durable.

Sud Algérien réunis sur cette place désormais célèbre :

«Mes chers frères, dit-il, à l'heure où tous les Français se groupent, je suis venu manifester avec mes hommes et les populations de mon secteur mon attachement à la France. Ma fierté est d'être un des dix millions de Français d'Algérie qui sont les fils d'une même patrie : la France. Je suis fier d'avoir pu collaborer à ramener des égarés dans le droit chemin. A vous qui ignorez ce qu'est la France, je veux dire que la France est prête à pardonner. Regagnez nos rangs. La partie est perdue pour vous. Ce n'est pas servir votre pays que de le dépouiller comme un vol de sauterelles. Et si vous n'entendez pas, fellaghas, notre appel généreux, j'irai moi-même vous traquer jusqu'à ce que vous finissiez en pâture aux corbeaux.»

A la suite de cet appel, le Général SALAN rédigea un tract inspiré du même esprit et qui fut largement distribué par avion sur les zones rebelles.

21 juin 1958 - SI CHERIF épouse Mademoiselle Fadila ELBESSEGUT. Le mariage est célébré par ... Monsieur Gilbert CHARRUT, maire de MAGINOT.

«Un héros civil obscur, tel est le terme qu'on pourrait employer pour faire valoir le mérite, la ténacité, le courage et par dessus tout le dévouement à la cause publique du jeune adjoint spécial de MAGINOT, Gilbert CHARRUT, «l'euro-péen au béret» qui au risque de sa vie, déguisé en arabe pour la bonne cause, parcourait les djebels avec son jeune frère Pierre, 21 ans, très souvent laissé comme otage ...

... Il est de notre devoir de révéler à l'opinion publique, à cette heure où un climat de fraternité est né entre ces ralliés et nos troupes qui combattent pour la même cause, l'action magnifique réalisée par ce jeune héros resté jusqu'alors inconnu...»

La Dépêche d'Alger
6 avril 1958

Les témoins sont :

- pour le marié, le Colonel de MAISON-ROUGE et le Commandant GUERROUMI
- pour la mariée, le Capitaine LHERBETTE et le Commandant MANNOURI.

Le Colonel GOUBARD représentait le Général de POUILLY. De nombreux officiers du secteur d'Aumale assistaient à la cérémonie.



14 juillet 1959 - Il y a juste un an que l'ex rebelle SI CHERIF a officiellement été admis à se rallier avec ses troupes.

Que de chemin parcouru !

En ce jour, sur le front des troupes célébrant à Aumale la fête nationale, plusieurs récipiendaires sont décorés par le Colonel ARNOUX de MAISON-ROUGE, notamment :

Colonel SI CHERIF : Chevalier de la Légion d'Honneur

Capitaine CUNIBILE : Chevalier de la Légion d'Honneur et Valeur Militaire

Adjudant FRACHET : Valeur Militaire

Gilbert CHARRUT : Valeur Militaire

Rahmani BENFLAN* : Valeur Militaire, à titre posthume, ce fidèle serviteur de notre Patrie ayant été lâchement assassiné par les rebelles.

Colonel (c.r.) CUNIBILE
SAS de MAGINOT

* C'est volontairement que nous lui avons donné ce pseudonyme (voir les raisons dans notre bulletin n° 2).

Lettre à un candidat



Le Président

20, RUE EUGENE FLACHAT, 75017 PARIS - Tel : 16 (1) 42 67 67 99 - CCP 17 450.75 B

ASSOCIATION DES ANCIENS DES AFFAIRES ALGERIENNES
"LES S.A.S."

Monsieur CHIRAC
candidat à la Présidence de la République

Paris le 5 mars 1995

Monsieur le Président, *cher camarade,*

Nous vous félicitons de la décision que vous avez prise de présenter aux suffrages du peuple français votre candidature à la Présidence de la République.

Notre Association est d'essence civique. Nos quarante années d'expérience du terrain, soit 7 années pendant les "événements" d'Algérie sous l'autorité des préfets et 33 ans de vie associative pour pallier les carences administratives et humaines consécutives à la sécession de l'Algérie, nous permettent d'apprécier pleinement la qualité des rapports entre la France et le monde sud-méditerranéen. Qui sont nos membres ? Des sénateurs, des députés, des officiers généraux et supérieurs, des ambassadeurs, des hauts fonctionnaires, des cadres de l'industrie, des enseignants, et autres Français moyens ... mais aussi d'anciens moghaznis. Nous entretenons également des relations amicales avec les Associations de Harkis.

Nous souhaitons connaître votre programme sur les points suivants :

- Sort des anciens Moghaznis âgés et des veuves restés en Algérie

Abandonnés par notre pays à un triste sort, il est temps de leur donner le droit de vieillir et de mourir dans la dignité. Il en va de l'honneur de la France.

- "Cristallisation" des pensions versées au titre d'anciens combattants

A la date où chaque territoire français a cessé de l'être, toutes les pensions militaires ont été bloquées en francs courants. En raison de l'inflation, ces pensions sont maintenant absolument dérisoires. Ce serait justice que le régime actuellement appliqué aux anciens légionnaires habitant en pays étranger soit adapté aux anciens militaires ou supplétifs de l'Armée Française qui vivent dans ces pays. De plus, les blessés (invalides) et veuves devraient avoir le droit de se faire soigner gratuitement dans les hôpitaux français. Nous rappelons simplement que c'est ce qui est actuellement pratiqué par l'Allemagne pour ses "laissés pour compte" étrangers de la guerre 1939-1945!

- Visa des proches des Français de "statut local" qui ont opté pour la France en 1962

Un citoyen français doit avoir le droit à la visite de sa famille étrangère, même si celle-ci est de nationalité algérienne (souvent sans l'avoir voulu).

Nous demandons également à être partie prenante de la Commission promise par l'actuel Ministre des Rapatriés lors du vote de la loi sur les Harkis en 1994, et qui n'a pas encore vu le jour.

Bien entendu, nous nous réservons la possibilité de publier votre réponse dans notre Bulletin de Liaison, après l'élection.

Confiants que nous sommes que vous verrez dans notre démarche un souci commun de préserver l'harmonie dans notre nation veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments distingués,

Daniel ABOLIVIER

Je ne doute pas que l'ancien chef de Harka sera particulièrement sensible à nos préoccupations.

Réponse d'un Président



LA FRANCE POUR TOUS

AVEC JACQUES CHIRAC

JACQUES CHIRAC

Monsieur le Président,

Vous avez souhaité appeler mon attention sur la situation des anciens moghaznis et plus généralement des anciens combattants Français musulmans.

Je sais que votre association effectue un travail remarquable et je tiens à vous en féliciter.

J'ai bien noté vos préoccupations et je demanderai au futur gouvernement, si je suis élu, d'apporter une attention particulière aux problèmes que vous avez soulevés.

En vous remerciant de votre confiance, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Monsieur Daniel ABOLIVIER
Président de l'association des anciens
des affaires algériennes "les S.A.S."
20, rue Eugène Flachet

75017 PARIS

Nous avons bien entendu, dès l'élection, demandé au Président de la République s'il confirmait en tant que Président les promesses faites en tant que candidat. Las! en quatre mois de dossiers perdus, etc, nous avons eu affaire à un ballet téléphonique de secrétaires, aussi charmant que possible, mais de responsable point. Soucieux de ne pas retarder outre mesure la parution de ce bulletin, nous gardons l'espérance que dans les 6 ans et 8 mois restants du septennat la machine de l'Elysée se mettra un jour à fonctionner à notre intention.

... Et des autres candidats

Nous remercions tous ceux des candidats à l'élection présidentielle qui ont eu la civilité de nous répondre, à savoir dans l'ordre alphabétique :

- **Edouard BALLADUR**, déterminé à pratiquer une politique d'équité, et qui souhaite sans ambiguïté que notre Association soit représentée au sein de la commission promise lors du vote de la loi sur les Harkis.

- **Jean-François HORY**, qui, même s'il s'est désisté, a tenu à nous répondre dans notre sens, et qui n'est pas indifférent à ce qui se passe en Algérie, rejoignant en cela nos préoccupations.

- **Robert HUE**, particulièrement sensible aux ravages de l'inflation sur les pensions,

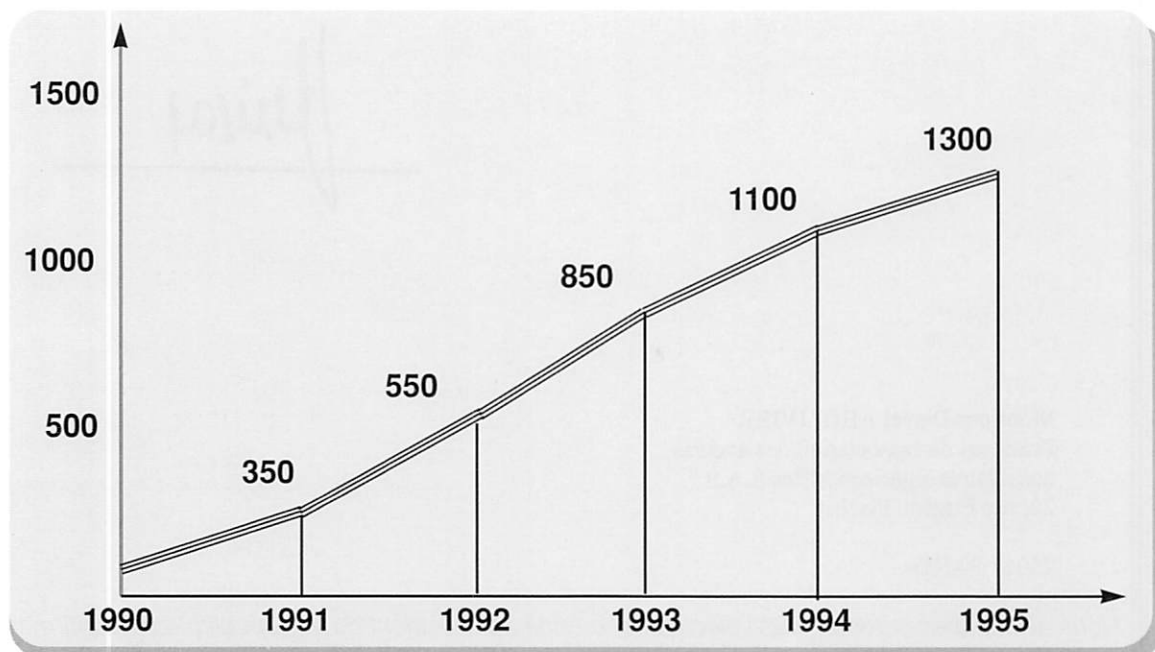
souhaite que des mesures spécifiques soient prises pour en amoindrir les effets, car il est pour le principe du droit à réparation à égalité entre tous les anciens combattants.

- **Jean-Marie LE PEN**, favorable à nos propositions, et qui suggère très simplement d'attribuer systématiquement la nationalité française aux harkis titulaires de la carte du combattant.

Ces personnalités politiques ont, sans exception, approuvé notre démarche.

Remarquons en passant que l'éventail des sensibilités du corps électoral français, à travers ses candidats, nous attribue 63 % des voix exprimées au premier tour des élections !

Combien sommes-nous ?



Parmi les anciens des AA retrouvés depuis 1990, beaucoup avaient déjà appartenu à l'Association à un moment ou à un autre depuis 1962.

Plan d'action de la France

Loi n° 94448 du 11 juin 1994

Article 1

« La République française témoigne sa reconnaissance envers les rapatriés anciens membres des formations supplétives et assimilés ou victimes de la captivité en Algérie pour les sacrifices qu'ils ont consentis. Elle leur ouvre, en outre, droit au bénéfice des mesures prévues par la présente loi. »

Le plan a deux volets:

- **Réparer la dette de la Nation** à l'égard des anciens membres des formations supplétives.
- **Améliorer l'insertion** économique et sociale des enfants.

Le plan prend effet à compter du 1 janvier 1995 et son montant total est de plus de 2,5 milliards de francs. La date de clôture des droits varie suivant les droits du 31/12/97 au 30/06/99.

Les principaux droits prévus sont les suivants:

- une allocation forfaitaire de 110.000 F qui s'ajoute à l'allocation accordée par la loi du 16 juillet 1987. (attention: clôture du droit au 31/12/97),
- une aide à l'accession à la propriété, de 80.000 F,
- une aide à l'amélioration de la résidence principale de 15.000 F,
- un secours exceptionnel à la résorption du surendettement immobilier,
- une aide en faveur des conjoints survivants,
- un statut de «victime de la captivité en Algérie».

Les aides spécifiques pour améliorer l'insertion économique et sociale des enfants concernent :

- Emploi - Création de postes d'agents de coordination chargés de l'emploi - Accès aux contrats de qualification et aux contrats d'apprentissage - Conventions emploi - Aides directe et indirecte à la création et à la reprise d'entreprise.
- Formation - Postes d'éducateurs du contingent - Bourses de l'enseignement - Centres de formation professionnelle.
- Mobilité - aide de 10.000 F à la mobilité de résidence - réservation de logements sociaux.

Pour ceux de nos membres particulièrement intéressés par le détail des modalités du plan, nous disposons de quelques exemplaires de la brochure explicative.



Un village de harkis

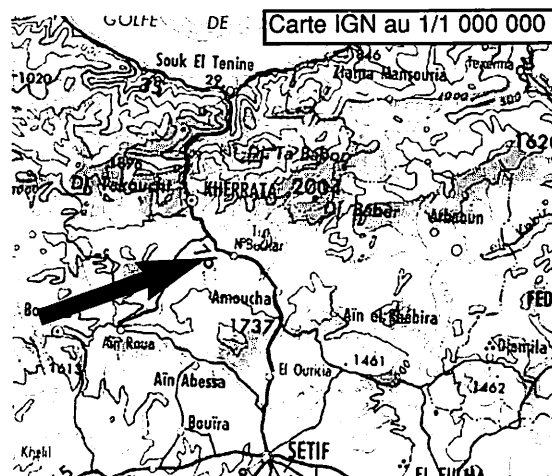
Le livre du général **Maurice FAIVRE** : «Un village de harkis (des Babors au pays drouais)», en librairie en 1995 (Editions de l'Harmattan 7 rue de l'École Polytechnique 75005 Paris), est un ouvrage extrêmement bien documenté sur la guerre d'Algérie, et plus particulièrement sur ce qui s'est passé dans la région de l'Oued Berd, c'est à dire dans une zone très montagneuse de Petite Kabylie, située à une cinquantaine de kilomètres au nord de **Sétif**.

Dans ce livre d'histoire militaire, nous pouvons nous demander comment a été perçue l'action des S.A.S. et nous allons donner presque tous les textes qui les concernent, après avoir indiqué que l'ouvrage ne compte que 259 pages. Nous lisons p. 116, dans le chapitre qui est un résumé général de l'histoire de la guerre d'Algérie: «Conscient du fait que l'objectif de la guerre révolutionnaire est la conquête de la population, le gouverneur Soustelle a créé en 1955, et placé sous son autorité, les Sections Administratives Spécialisées (S.A.S.), chargées d'encadrer et de promouvoir le développement des zones rurales. Dirigées par un officier d'active ou de réserve, elles constituent une renaissance des Bureaux arabes du XIXème siècle. Protégées par un Maghzen de 20 à 50 Moghaznis, elles jouent un rôle actif dans la participation des populations à des manifestations diverses : élections, algérianisation de l'administration, plus tard fraternisation des communautés. Leur montée en puissance est pratiquement terminée à la fin de 1957 : 16.000 moghaznis assurent la protection de 600 S.A.S. Elles seront complétées en 1957 par 14, puis 20 Sections Administratives Urbaines (S.A.U.) «La S.A.S., estime en mars 1958 une notice de la Wilaya 5, est un danger permanent qui plane sur la confiance que nous accordons au peuple.»

Page 120 «Sauf exception, les Maghzens et les G.M.S. n'avaient pas une grande

aptitude opérationnelle, ce qui explique le jugement du général de Gaulle, qui, confondant harkis et moghaznis, se moquait de «ces soldats de pacotille qui faisaient la parade devant la porte des S.A.S.» (Déclaration au Conseil des Ministres citée par B. Boualem dans «L'Algérie sans la France» p. 75.

Dans le chapitre concernant l'histoire de la région de l'Oued Berd, le général FAIVRE écrit p. 141 : «Un officier S.A.S., le lieutenant BLAIS, a été installé à Tizi N'Bechar en août 1957. Il prend en charge l'état civil, organise l'assistance médicale gratuite et contrôle la semoule qui transite par les moulins. Aux ordres du chef Hamsi, un groupe de moghaznis à cheval est constitué.»



Page 145, est relaté un épisode assez curieux datant d'avril 1959, alors que le village des Beni-Dracene vient de se rallier à cause des excès de l'A.L.N. : «Après avoir participé au sabotage à moitié réussi du pont sur l'Oued Berd, sept garçons prennent la fuite et vont à la S.A.S. de Tizi N'Bechar demander un laissez-passer pour la France. L'officier S.A.S. les retient, il voudrait les engager dans son Maghzen. Mais ils ne sont pas tentés par le travail administratif de la S.A.S., ils préfèrent l'action militaire. Attirés par le dynamisme du lieutenant Poisson, ils s'engagent dans la harka du 4/20ème Dragon.»

Dans la partie où le général FAIVRE rappelle ses souvenirs personnels du temps où il était capitaine sur le terrain, il écrit p. 168 : «Je suis soucieux également de l'aide à apporter aux populations. Des appelés motivés font la classe aux enfants de Beni Dracene et Berbès, et il faut insister pour que les filles y assistent.

Les infirmiers de l'escadron dispensent quelques soins et un médecin-aspirant vient une fois par quinzaine traiter les cas les plus sérieux. Un bureau de la S.A.S. est animé à Beni Dracene par un sergent dynamique, tandis que le lieutenant chef de S.A.S. réside à Tizi n'Bechar; il gère l'administration, contrôle le fonctionnement des moulins et distribue parfois de la semoule aux nécessiteux ... Les contacts du chef de S.A.S. avec les habitants de l'Oued Berd ne sont pas très étroits et, par l'intermédiaire des harkis, je suis mieux informé de leurs besoins.»

Je dois dire que la lecture de ces textes m'a laissé un peu triste; j'y vois comme un procès par défaut des S.A.S. en général et d'une S.A.S. en particulier. Il existe aussi une opposition latente mais très nette entre les harkis soldats faisant la guerre et les moghaznis cantonnés dans leur rôle de gardes, sauf p. 117: «Groupes d'Auto-Défense et harkas coopèrent avec les S.A.S. pour l'assainissement de l'Ouarsenis et du Dahra;»

Il me semble que le général FAIVRE n'a connu qu'une seule S.A.S. très limitée dans son action pour différentes raisons : celle de Tizi N'Bechar. Il est vraisemblable qu'elle n'ait pas pu faire grand chose de 1957 à 1959 à cause de la présence, sur un terrain extrêmement difficile, d'un grand nombre de fellaghas très actifs et d'une O.P.A. très forte. D'où la difficulté à recruter des moghaznis. D'autre part, son territoire était tel que son action, même après 1959, ne pouvait atteindre toutes les populations: le douar des Beni Dracene est très éloigné de Tizi n'Bechar. Il faudrait enfin savoir ce que les autorités civiles et militaires attendaient de la S.A.S. Selon les cas, les missions de leurs S.A.S. pouvaient être différentes et

plus ou moins orientées vers la participation à la guerre. Il dépendait aussi de la qualité des moghaznis, intermédiaires naturels entre la population et l'officier S.A.S., que celui-ci puisse jouer son rôle dans l'action psychologique et politique. Il nous faut bien dire que celle-ci devait être d'autant plus difficile que c'était dans cette région-même qu'en mai 1945 avaient eu lieu, après les graves incidents de **Sétif** et de **Kerrata**, les représailles qui ont fait peu de différences entre les coupables et les innocents.

Je voudrais cependant dire que l'auteur a su reconnaître l'importance des S.A.S. et qu'il l'a montré en citant la note de la Wilaya 5 donnée plus haut. Il cite également cette phrase de Mouloud Feraoun: «*Bien des officiers S.A.S. surent également convaincre par leur comportement et leur foi en une Algérie nouvelle plus juste.*»

René FRANCK

Agrégé de Grammaire
SAS de Harraza

Nous nous sommes donné pour dure loi de n'analyser que les références aux SAS contenues dans les livres, quelles que soient leurs qualités par ailleurs. Mais nous profitons de cette analyse pour ajouter que la lecture du livre du Général FAIVRE est très vivement conseillée à bien d'autres égards.

De l'analyse de notre camarade FRANCK, il ressort que les relations entre «SAS» et «Militaires» furent parfois difficiles. Cela résultait des missions différentes des partenaires que nous étions.

C'est un débat aux cent paramètres et aux cent réponses : tout dépendait des personnalités en présence, de l'état de la situation de la guérilla, des «héritages» laissés par les prédécesseurs ...

Avec le général FAIVRE, qui est membre honoraire de notre Association, nous sommes convenus de recueillir avec beaucoup d'intérêt toutes vos observations susceptibles de faire progresser l'histoire des SAS dans ce domaine.

Notre plan d'action

L'exposition itinérante des Combattants français en Algérie

Timidement, discrètement, pudiquement, insuffisamment, remontent les souvenirs du conflit algérien. Telle apparaît l'exposition organisée par le Ministère des Anciens Combattants sur le thème «des Combattants français en Algérie». Mais ne doit-on pas chercher un message plus fort, plus complet, voire chaleureux en y replaçant la mission de ceux qui la vécut à sa juste place ?

L'exposition du Ministère des Anciens Combattants est mise gratuitement à disposition de toute Mairie, Ecole, etc, disposant de 300 à 400 m2 pour héberger pendant 3 semaines au moins 40 panneaux formant une rétrospective fidèle, succincte et forcément riche en non-dits.

Par exemple, il n'y a pas de panneau particulier pour les SAS.

Claude MORAND-FEHR, expert, (tel 1- 42 22 99 33 - fax 1- 42 84 04 61)

SAS de JEAN-MERMOZ et PERREGAUX

Guy VON DORPP, directeur de la communication, (tél et fax : 1-46 51 66 72)

SAS de SEDRATA, LE-DYR et CLAIREFONTAINE

Souhaitant remédier à cette lacune, notre Association a proposé au Ministère de faire réaliser 3 panneaux supplémentaires, puis de réanimer la diffusion de cette exposition un peu dormante actuellement. Nombreux parmi nous sont ceux qui sentent la nécessité d'apporter notre témoignage d'humaniste, d'homme de terrain, spécialiste de l'écoute et du conseil.

L'occasion se présente à vous de :

- nous transmettre tous documents,
- nous adresser vos suggestions et idées,
- nous faire connaître les municipalités, etc qui pourraient accueillir cette exposition,
- participer localement à sa promotion et apporter un témoignage au cours d'une visite guidée de cette manifestation, laquelle pourrait être suivie par exemple d'une réunion d'information ...

L'ordre de Bataille

Au cours d'une conversation, vous avez entendu parler de «l'ordre de bataille» des SAS. *Qu'est-ce au juste ?*

Le Service des Affaires Algériennes s'est éteint en 1962 sans héritage. Dans le dernier numéro de son bulletin de liaison, il avait bien promis de publier un document faisant la somme de l'activité des SAS. Promesses, promesses, promesses ...

En 1962, l'an 0 de notre Association, il a fallu faire sans. Un camarade (?) a pu rassembler une masse de documents couvrant presque toutes les SAS et donnant leur nom par arrondissements, ainsi que les noms des Chefs de SAS, les dates d'entrée en fonction et de départ, mais hélas pas les adresses personnelles. Rien sur les adjoints civils et militaires ni sur les moghaznis. C'est sur cette précieuse compilation que l'Association travaille depuis plus de 30 ans. Nous l'appelons l'**Ordre de Bataille**.

Claude PERIES, enseignant, - SAS de HONAINÉ -, a terminé la saisie de l'Ordre de Bataille sur son PC. Le tout a été importé dans la base de données Macintosh de l'Association, qui contient les noms et adresses des anciens des A.A. connus. Claude PERIES a saisi également les unités de rattachement et poursuit la saisie des données géographiques spécifiques. Un très gros travail qui s'intégrera dans un ensemble beaucoup plus ambitieux, dont nous traiterons dans un prochain numéro du Bulletin : le «**Grand Ordre de Bataille**».

Promenades dans le Souk

Enfin une synthèse !

Une maîtrise bien maîtrisée

C'est avec une mention «Très Bien» fort méritée que Grégor MATHIAS, étudiant en histoire, a soutenu sa maîtrise sur les SAS à l'Université d'Aix en Provence. Une excellente synthèse. Enfin !

L'ouvrage, de quelque 330 pages, pèse environ 2.000 heures d'un travail de qualité. Disponible gracieusement sur disquette PC ou Mac (document Word 6). Que ceux qui préféreraient un document papier s'inscrivent en liste d'attente. Nous verrons avec l'Université d'Aix en Provence la meilleure solution à adopter en fonction de la demande.

FAUT-IL RELANCER LA MODE ?

Insignes

Notre stock d'insignes de boutonnière étant épuisé, nous les refaisons sous forme de pin's, que nous tenons à votre disposition au prix de 50 F l'unité.

En revanche, notre fin de stock original d'écussons reste disponible au prix exceptionnel de 150 F l'unité, mais nous les réservons aux seuls membres à jour de leur cotisation.

Avis de Recherche

Il est encore temps

Certains de nos membres souhaiteraient reprendre contact avec des personnes qu'ils ont connus lors de leur affectation dans les Affaires Algériennes:

- les officiers SAS de MEURAD en 1962
- le lieutenant NEGRONI de la SAS d' OURLAL (Batna)
- Le maréchal des logis chef Gilbert DUFRESNE (BOUIRA)
- le lieutenant Jean-Claude BROISAT (AZAZGA)
- le lieutenant Alain VALLAT et l'adjudant chef ETIENNE SAS d' IRDJEN

Il s'agit là de quelques cas particuliers. Il y a des milliers d'anciens SAS dont l'adresse nous fait défaut, ce qui limite notre efficacité. Vous pouvez nous mettre sur la piste des «manquants» en rassemblant vos souvenirs, vos carnets d'adresses, en interrogeant le minitel. Certains l'ont déjà fait spontanément. Pourquoi pas vous ?

DERNIERE DE COUVERTURE

Ense et aratro

La photo de la dernière page est tout un symbole: celui de la pacification à travers les maghzens : la pelle, la pioche et le fusil.

«*De braves petits gars, toujours de bonne humeur et prêts à rendre service*» nous écrit à leur sujet le chef de SAS de BENI-BENI. Inutile de chercher cette SAS sur la carte ... Un jour, les enfants d'Algérie, las de voir leurs pères se battre sauvagement entre eux, comprendront alors la puissance de ce symbole et rendront enfin un hommage officiel à l'action pacificatrice et civilisatrice des SAS.



"De braves petits gars, toujours prêts à rendre service ... "

Les frais d'impression de cette publication ont été partiellement couverts par des subventions accordées par le Ministère des Anciens Combattants et le Ministère de la Défense